

## EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer

### Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction 11 avril 2023 à 14h

#### Membres présents :

M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président  
M. DAVID REVERT, représentant la commune  
M. MAXIME AGUILLE, représentant la commune  
Mme DOMINIQUE VIGNESOULT, représentant la commune  
Mme MARTINE GUILLON, représentant la commune  
M STEPHANE BRASSY, représentant les commerçants  
Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants  
M. JEAN-CLAUDE NANTIER VERDIER, représentant l'Ass Office de tourisme  
M. PATRICE ROBERT, représentant la CCI  
Mme CORINNE DUPONT, représentant Les Cures Marines  
M. STEPHANE GARCIA, représentant le Casino Barrière de Trouville sur mer

#### Assistaient à la réunion :

M. Hervé LAQUAY Conseiller aux décideurs  
Mme Salma AMER Directrice par intérim

**Excusés :** Mme de GAETANO, Mme VATIER, Mme BABILOTTE, Mme OUTIN, Mme FRESNAIS,  
M DEVAL, M MENDOZA, Mme BOUVIER

#### **7 - Personnel : revalorisation de rémunération** **Délibération n°12/2023**

##### **Kevin Thibault, community manager,**

Kevin Thibaud a en charge l'animation les réseaux sociaux (*Facebook de l'Office, Instagram, Twitter, You tube*), la saisie des informations sur Tourinsoft et Info locales, l'animation et la mise à jour du site internet, la récolte de photos pour les éditions de l'Office et le site internet. Depuis son arrivée Kevin Thibaud fait preuve d'un investissement et d'une grande implication. Au vu de ses missions supplémentaires (réalisation de vidéo-captation de certaines manifestations événementielles et protocolaires, communications interne etc... ) il est proposé de lui accorder une revalorisation de sa rémunération.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve une augmentation de 221,90€ brut à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

**Echelon 2.3 et l'indice 1957**

**Aurélie Nkeze, Attachée commerciale**

Aurélie Nkeze a rejoint l'équipe en tant qu'attachée commerciale en 2018. Aurélie a démontré son côté proactif en développant avec Lucie Lefèvre notre offre à l'attention des familles et a obtenu en 2022 le renouvellement du Label Famille Plus. Elle a également pour mission de développer la clientèle MICE. Il est proposé de lui accorder une revalorisation de sa rémunération.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve une augmentation de 183,31€ brut à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

**Echelon 2.3 et l'indice 2120**

**Sophie Legrand, Infographiste – mise à disposition de l'Office de Tourisme et d'Attractivité à temps plein**

Sophie Legrand est mise à disposition de l'Office de Tourisme et d'Attractivité à 100% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La qualité de nos supports de communication, de visuels pour la boutique, documents administratifs est régulièrement cité en exemple notamment lors du dernier audit blanc Qualité. Il est proposé de lui accorder une revalorisation de sa rémunération.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve l'attribution d'une augmentation du complément de rémunération, justifié par ses fonctions, dans les limites prévues par les articles 87 et 88 de la loi n° 84-53, et suivant la qualité de travail fourni. Le montant de cette rémunération à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 sera de **311,57€ brut** (contre 186,95€ actuellement)

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente

Sylvie de Gaetano

